

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière : Fonction publique

Sous matière : Personnel titulaire et
stagiaire de la FPT

**OBJET : MISE A JOUR
DU TABLEAU DES
EFFECTIFS AU 1ER
OCTOBRE 2022**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL EN
DATE DU : 15 SEPTEMBRE 2022

AFFICHAGE EN DATE
DU : 15 SEP. 2022

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE
DU 27 SEP. 2022

Séance du Conseil Municipal du jeudi 22 septembre 2022

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL,
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Marie-Claude BOURREL, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas
ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey
GAIANI, Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Martine
LACOMBE

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Evelyne GUILHEM Donne procuration à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Jean-François VERONIN-MASSET Donne procuration à Denis
BOUILLEUX,
Pierre BARBAUD Donne procuration à Patrick MAUGARD,
Sabine CHABERT Donne procuration à Chantal BARTHES,
Delphine SANTINI Donne procuration à Philippe GREFFIER,
Précillia GRANIER Donne procuration à Bernard GRIMAUD,
Gérard MONDRAGON Donne procuration à Karole CAFFIER,
Adrien ROUZAUD Donne procuration à Hélène GIRAL,

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la modification du tableau
des effectifs au 1^{er} octobre 2022 afin d'entériner plusieurs mouvements d'entrée et de sortie.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

TABLEAU DES EFFECTIFS au 1^{er} Octobre 2022 :

Il est proposé la création d'un poste d'apprenti au sein du service Espaces verts en anticipation
d'éventuel départ en retraite.

Un certain nombre de postes de contractuels est budgété pour faire face aux nombreux besoins de remplacements indispensables sur certaines fonctions.

Parallèlement, 2 postes permanents statutaires d'adjoints d'animation sont fermés pour cause de transfert auprès de la Communauté de communes.

Le total des **effectifs créés au budget** est de **224 postes** soit 7 de plus qu'au 1^{er} juillet 2022.

Le total des **postes permanents** passe à **200 postes au lieu de 202** car deux postes ont été transférés auprès de la Communauté de communes au 1^{er} octobre dans le cadre du transfert de compétences du secteur Adolescents.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2022.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 22 septembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
26 SEP. 2022
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
26 SEP. 2022
Par publication le :
27 SEP. 2022
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le **27 SEP. 2022**



ID : 011-211100763-20220922-DB2022203-DE